



L'ALLOCUTION DÉFINITIVE FAIT FOI

Allocution prononcée par Brian Levitt, président du conseil d'administration, Groupe Banque TD

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires, le jeudi 26 Mars 2015, Toronto, Ontario

Bonjour à tous. Bienvenue à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2015 du Groupe Banque TD.

Nous déclarons cette séance ouverte.

Je m'appelle Brian Levitt et je suis président du conseil d'administration du Groupe Banque TD. Je présiderai l'assemblée, comme le prévoient les règlements administratifs de la Banque.

J'aimerais souhaiter une cordiale bienvenue à nos actionnaires qui sont présents ici aujourd'hui pour assister à cette 159^e assemblée annuelle de la TD, ainsi qu'à ceux qui y participent par webdiffusion ou par téléphone.

Vous aurez remarqué que nous avons placé un sac sur chaque siège contenant un casque d'écoute pour l'interprétation et un livret. L'ordre du jour figure sur la page couverture du livret.

Cet ordre du jour s'affichera également à l'écran afin que vous puissiez y suivre le déroulement de l'assemblée. Si vous êtes assis



dans la partie avant de la salle, la fréquence deux sur le casque d'écoute vous permettra d'écouter la séance en français. Si vous êtes assis dans la partie arrière de la salle, la fréquence M deux sur le casque d'écoute vous permettra d'écouter la séance en français. Si vous éprouvez des difficultés avec votre casque d'écoute, veuillez lever la main maintenant, et un préposé vous en apportera un autre.

Les actionnaires peuvent poser des questions ou faire des commentaires dans les deux langues officielles. Si vous avez une question, veuillez vous diriger vers l'un des microphones sur pied. Nous invitons les personnes à mobilité réduite à lever la main pour qu'un préposé leur apporte un microphone.

Nous avons également un interprète en langage gestuel en anglais à ma gauche (à votre droite) et un tableau avec retranscription en direct d'un côté ou l'autre de la scène.

Avant de commencer, je vous prierais de bien vouloir éteindre vos dispositifs de communication personnels, car ils créent des interférences avec la webdiffusion en direct. Merci.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les personnes qui se trouvent avec moi sur la scène.

À ma gauche se trouve Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction de la Banque. À ses côtés se tient Phil Moore, premier



vice-président, chef du contentieux suppléant et secrétaire général de la Banque.

Les membres du conseil et les dirigeants ont tous un porte-nom TD vert et seront heureux de répondre à vos questions après l'assemblée.

Philip Moore agira en qualité de secrétaire de l'assemblée. Charito de Vera et Pat Lee, représentantes de la Société de fiducie CST, l'agent de la TD chargé des registres et des transferts, feront office de scrutateurs.

J'ai obtenu une preuve satisfaisante que l'avis de convocation de la présente assemblée a été dûment annoncé et envoyé aux actionnaires de la Banque. Le quorum étant réuni, je déclare l'assemblée dûment constituée.

Nous sommes ravis de tenir cette assemblée à Toronto, berceau de notre siège social, mais aussi lieu de résidence de bon nombre de nos clients et de nos employés.

Comme plusieurs d'entre vous le savent, le contexte économique en 2014 a posé son lot de défis, mais nous avons obtenu de solides résultats financiers et offert sans relâche une excellente valeur à nos actionnaires. Notre modèle d'affaires unifié, nos employés dévoués et notre capacité à nous adapter au milieu à mesure qu'il évolue



demeurent l'assise de notre réussite. Nous avons annoncé récemment les résultats de notre premier trimestre, qui témoignent d'un départ solide, et nous sommes heureux d'annoncer un dividende de 51 cents par action ordinaire, ce qui représente une augmentation de 4 cents par action, soit une hausse de 9 % sur 12 mois.

Bharat Masrani vous en dira plus long sur le rendement de la Banque en 2014, mais j'aimerais d'abord souligner la contribution de l'équipe de la direction et des quelque 85 000 employés de la TD au Canada et aux États-Unis qui contribuent chaque jour à notre succès.

Nous comptons un certain nombre de ces employés dans la salle, en particulier les 94 lauréats des prix Vision en action de 2014.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier tous nos employés, pour leur précieuse contribution au succès de la Banque, chaque jour.

Hank Ketcham, l'un de nos administrateurs actuels ne souhaite pas être réélu cette année, après une longue et brillante carrière comme membre du conseil d'administration.

Au nom du conseil d'administration et de tous les employés de la Banque, j'aimerais lui témoigner notre sincère gratitude pour sa précieuse contribution à la TD au cours des 16 dernières années.



En décembre 2014, nous avons accueilli une nouvelle administratrice, Mary Jo Haddad, ancienne présidente et chef de la direction du Hospital for Sick Children. Elle mettra ses vastes connaissances au service du conseil d'administration et du comité des ressources humaines, notamment dans le domaine des affaires gouvernementales et publiques, de la gestion des risques et de la gestion des talents.

Les candidatures de Brian Ferguson et de Claude Mongeau ont été proposées dans le cadre de l'élection des administrateurs aujourd'hui.

M. Ferguson est président et chef de la direction de Cenovus Energy Inc. Le conseil d'administration pourra faire appel à sa vision des marchés de l'énergie sur le plan mondial, de même qu'à sa profonde expertise dans les domaines de la comptabilité et des finances.

M. Mongeau est président et chef de la direction de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, une entreprise qui, tout comme la Banque, exerce ses activités dans un secteur très réglementé au Canada et aux États-Unis.

Le conseil d'administration tirera profit de l'expérience et du sens des affaires de ces nouveaux administrateurs.



J'aimerais remercier tous nos administrateurs pour leur leadership et leur travail acharné au cours de la dernière année.

Nous croyons qu'une solide gouvernance est essentielle à la capacité de la TD d'assurer une croissance durable et de créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires.

Pour ce qui est de l'avenir, le conseil demeure engagé à prodiguer continuellement des conseils stratégiques à la haute direction de la Banque, à faire évoluer nos pratiques afin qu'elles répondent aux besoins d'une économie difficile et à continuer de s'assurer que les décisions de la TD cadrent avec son appétence au risque.

Pour conclure, le conseil d'administration est convaincu que la direction et les employés continueront d'assurer la croissance à long terme des bénéfices.

Nous sommes impatients de servir vos intérêts à titre d'investisseurs en 2015.

Avant de céder la parole à notre président du Groupe et chef de la direction, Bharat Masrani, veuillez noter que la discussion qui suit pourrait contenir des énoncés prospectifs sur les perspectives et les objectifs de la Banque, ainsi que sur les stratégies pour les atteindre, et que M. Masrani parlera de mesures financières non conformes aux PCGR, désignées comme « résultats rajustés », dans son allocution. Des précisions sur les énoncés prospectifs et les mesures financières



non conformes aux PCGR figurent à l'écran derrière moi et sont aussi présentées dans le rapport annuel 2014 de la Banque, mises à jour dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre.

Accueillons maintenant Bharat Masrani.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs et les résultats rajustés

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs au sujet des perspectives et objectifs du Groupe Banque TD. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis. De par leur nature, les énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs représentent l'opinion de la direction à la date du jour. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les principes comptables généralement reconnus (PCGR) actuels. La Banque a également recours à des mesures financières non conformes aux PCGR pour mesurer son rendement; les résultats sont alors appelés « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés, déduction faite des impôts). La Banque estime que les résultats rajustés permettent de mieux comprendre comment la direction évalue son rendement. Pour de



plus amples renseignements, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de 2014.

Pour de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter au rapport annuel 2014 de la Banque, tel qu'il a été mis à jour dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre.